

Délibération 2024-071

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation : mercredi 05 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi douze septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), ROUXEL Dominique (pouvoir à LACOLLEY Daniel), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

Excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : MAUGER Sylvie

Objet : TRAVAUX REMPARTS DU CHATEAU – LANCEMENT CONSULTATION

Monsieur le Maire rappelle que le conseil Municipal, lors de sa séance du 02 juillet dernier, a validé la nouvelle tranche de travaux à réaliser au château, à savoir :

- Tranche Ferme : Consolidation et restauration du rempart Ouest : Portion n°1
- Tranche Optionnelle : Confortation et cristallisation des ruines de la tour des cigognes et du rempart Nord.

Il indique que l'autorisation de travaux est en cours d'instruction et ajoute que le maître d'œuvre propose le lancement de la consultation des entreprises pour une attribution du marché début novembre et ainsi être dans les délais prévus par la DRAC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le maire à lancer la consultation des entreprises pour la consolidation des remparts du château (tranche ferme et tranche optionnelle), dans le cadre de la procédure adaptée,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS